

## Congrès départemental à Bonnes

# Baisse sensible des concours

*Trois faits marquants sont à retenir du congrès du Comité de la Vienne qui se tenait samedi à Bonnes : l'élection du nouveau bureau, le rejet massif lors de ce scrutin des nouveaux candidats venant de Montmidi et la chute de 15 % du nombre de concours en 93 à la suite de la loi sur la vente d'alcool lors de rencontres sportives.*

A l'appel des sociétés, en ouverture de séance, on constate la perte de quatre clubs (Pétanque Poitevine, Availles-en-Châtelleraud, Naintré et Saint-Genest) et l'arrivée de deux nouveaux : Couhé-Vérac et les Couronneries Poitiers.

La chute pourrait même être plus grave, 56 sociétés seulement étant affiliées à ce jour. Il en manque donc encore onze et, comme par hasard, onze clubs n'organiseront pas de concours cette année. Difficile d'être optimiste pour ces associations qui veulent survivre en circuit fermé...

### Repos forcé

Pessimisme encore à la lecture du calendrier 93. En raison de la loi qui interdit la vente d'alcool sur les terrains de sport, chaque société ne peut ouvrir sa buvette qu'une seule fois par an. En cas d'infraction, l'amende peut aller

jusqu'à 20 000 F.

On comprend aisément que peu de clubs prennent le risque d'organiser deux concours dans la saison, le bénéfice de la buvette représentant le financement exclusif, ou presque, de ces manifestations sportives.

Ces arguments ont bien sûr été présentés aux autorités par le président René Morillon et ses homologues de toutes les autres disciplines lors d'une récente réunion à la préfecture, mais en vain. La loi, c'est la loi...

A court terme, le tiers des sociétés, ainsi privées de ressources vitales, pourraient disparaître en laissant sur le carreau leur école de jeunes. Au profit parfois de certains débits de boissons qui pourront continuer tranquillement à organiser des concours dans leurs parkings !

Conséquence immédiate, il y aura 15 % de concours en moins

la saison prochaine avec un vide particulièrement inquiétant dans le secteur nord où un seul concours sera organisé entre le samedi 26 juin et le samedi 4 septembre, soit plus de deux mois de repos forcé.

- Toute modification au calendrier doit parvenir au secrétaire Jean Charpentier, avant le 10 janvier.

- Les demandes de dérogations pour l'ouverture des buvettes doivent parvenir avant le 31 décembre au comité qui les présentera groupées à la préfecture.

Autre temps fort de ce congrès, les élections du nouveau bureau souligneront deux tendances très nettes : une confiance sans réserve aux membres sortants et un rejet massif des nouveaux candidats venus de Montmidi.

Voici les résultats de ces élections (132 voix exprimées) :

Denis Brunet (131), Armand Lauriou (131), Guy Duquerroux (130), Danièle Gaultier (130), Jean Charpentier (129), François Ribardié (127), René Tabuteau (127), Michel Lestrueon (123), Guy Gros (122), Jean-Pierre Rouchereau (121), Liliane Bernard (120), Patrick Défossé (118), Alain Néhémie (116), René Morillon (110), Eric Ballois (106), Robert Chupin (103), Daniel Brisset (100), Christian Rosa (90).

N'ont pas été élus : Jean-Marie Bœuf (61), Dominique Desma-

zeau (39), Pierre Raigné (35), Simon Lacombe (28), tous de Montmidi.

Les 18 élus se sont réunis à l'issue du vote dans une salle annexe pour désigner un candidat à la présidence. Faute de volontaire, le nouveau bureau a proposé le président sortant René Morillon, à l'unanimité, candidature qui a été entérinée par l'assemblée avec 85 voix pour et 33 contre.

La réunion s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité de Bonnes.



**Nouveau mandat pour René Morillon**

## Les dates à retenir

### Dimanche 14 mars :

- Éliminatoires en triplettes aux Halles, Benassay et Saint-Savin (3 x 8 équipes sélectionnées).

### Dimanche 21 mars :

- Éliminatoires en triplettes à Cenon, Trois Cités et Usson (3 x 8 équipes sélectionnées).

### Dimanche 4 avril :

- Éliminatoires en triplettes à Beauregard (16 équipes sélectionnées)

### Lundi 12 avril :

- Éliminatoires en doublettes à Angliers, Chassenon et l'Isle-Jourdain (3 x 16 équipes sélectionnées).

### Dimanche 18 avril :

- Éliminatoires en doublettes à Neuville (16 équipes sélectionnées)

### Samedi 24 et dimanche 25 avril :

- Championnat en triplettes à Montmorillon pour les seniors, juniors, féminines.

### Samedi 1<sup>er</sup> mai :

- Championnat corporatif en triplettes à Mirebeau

### Dimanche 2 mai :

- Championnat féminin en doublettes, cadets et minimes en triplettes à Loudun.

### Samedi 8 et dimanche 9 mai :

- Championnat en doublettes au Carroy pour toutes les catégories.

### Samedi 15 mai :

- Éliminatoires en tête à tête à Mirebeau, Trois-Cités et Bouresse (3 x 21 joueurs sélectionnés)

### Dimanche 16 mai :

- Championnats de ligue en Charente

### Jeudi 20 mai :

- Championnat en tête à tête toutes catégories à l'ASPTT Poitiers.

### Dimanche 23 mai :

- Championnat mixte en doublettes à Lussac.

### Samedi 5 et dimanche 6 juin :

- Championnat de jeu provençal en doublettes aux Roches-Prémaries.

### Dimanche 13 juin :

- Championnat vétéran en triplettes à l'Isle-Jourdain.

## Montmidi fait-il peur ?

Avec sa centaine de licenciés séniors, ses dizaines de titres départementaux et la réussite incontestable de son national de Poitiers, le Pétanque Club de Montmidi s'affiche comme le club phare du comité de la Vienne.

Pourtant, si les deux membres sortants Liliane Bernard et Jean-Pierre Rouchereau ont été réélus aisément, leurs quatre collègues de Montmidi qui se proposaient de venir soutenir leur action au sein du comité ont été rejetés par les trois-quarts de l'assemblée.

Alors pourquoi tant de réticence envers des dirigeants qui ont fait preuve de compétence en d'autres circonstances ? Montmidi fait-il peur ? Nous avons posé la question à son président Pierre Raigné.

*«En fait, ce sont mes idées ambitieuses qui dérangent et ma personnalité qui inquiète. Une véritable campagne anti-Montmidi a été lancée dès l'hiver dernier. Et puis on ne nous pardonne pas de limiter la participation des joueurs de la Vienne au national de Poitiers.*

*Les responsables de clubs sont en train de se faire hara-kiri en refusant d'évoluer et de s'adapter aux circonstances. Exemple significatif : alors que la nouvelle loi n'autorise l'ouverture de la buvette qu'une seule fois dans l'année mais pendant 48 heures, personne n'a eu l'idée d'exploiter cette possibilité en organisant un concours sur deux jours avec, pourquoi pas, des animations originales autour de l'épreuve.*

*Mes collègues préfèrent jouer la sécurité et supprimer des concours à la rentabilité incertaine. Ce n'est pas dans ce sens là que je souhaite voir évoluer la pétanque, mais puisqu'on ne veut pas de mes idées...».*

L'assemblée des présidents a tranché. Le bureau du comité sera comme d'habitude particulièrement bien équilibré avec sept représentants du secteur centre (28 sociétés), six du nord (17 sociétés) et du sud (22 sociétés), mais aucun club dominateur.